



Communiqué de presse

Pour distribution immédiate

BRP PUBLIE LES RÉSULTATS DE SON QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE SON ANNÉE FINANCIÈRE 2021



En février 2021, BRP a annoncé l'introduction de sa marque de motoneige la plus vendue en Europe, Lynx, en Amérique du Nord © BRP 2021

Faits saillants du trimestre T4 de l'AF21:

- Les revenus ont totalisé 1 815,1 millions de dollars, soit une augmentation de 199,2 millions de dollars, comparativement au quatrième trimestre de l'AF20.
- Le bénéfice dilué par action normalisé¹ est de 1,82 \$, une hausse de 0,70 \$ par action, alors que le bénéfice dilué par action est de 2,95 \$, une hausse de 1,63 \$ par action, comparativement au quatrième trimestre de l'AF20.

Faits saillants de l'AF21

- Solide performance en Amérique du Nord pour la catégorie des sports motorisés avec des ventes au détail en hausse de 25 % au cours de l'AF21, comparativement à l'AF20, entraînant ainsi un niveau historiquement bas de son inventaire de véhicules récréatifs pour son réseau de concessionnaires de sports motorisés nord-américains.
- Les revenus ont totalisé 5 952,9 millions de dollars, soit une diminution de 99,8 millions de dollars, comparativement à l'AF20, comme la plupart des activités de fabrication de la Société ont été suspendues durant environ deux mois à la suite des mesures mises en place par certains gouvernements en réaction à la COVID-19.
- Dépassement des perspectives avec un bénéfice dilué par action normalisé¹ de 5,39 \$, soit une augmentation de 1,56 \$ par action, ou de 41 %, alors que bénéfice dilué par action est de 4,10 \$, une hausse de 0,14 \$ par action, ou 3,5 %, comparativement au quatrième trimestre de l'AF20.
- La Société a réorganisé ses activités du Groupe marin en réduisant progressivement la production de moteurs hors-bord Evinrude E-TEC afin de se concentrer sur la croissance de ses marques de bateaux et sur les nouvelles technologies.
- Le 16 février 2021, la Société a remboursé l'emprunt à terme B-2 de 600,0 millions de dollars américains et a simultanément augmenté le montant de son emprunt à terme B-1 de 300,0 millions de dollars américains.

Perspectives pour l'année financière 2022

- La Société prévoit une forte croissance de ses revenus allant de 25 % à 30 %, comparativement à l'AF21, avec une contribution positive de toutes ses gammes de produits.
- Un bénéfice dilué par action normalisé¹ prévu de 7,25 \$ à 8,00 \$, ce qui représente une croissance de 35 % à 48 % par rapport à l'AF21.

¹Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Valcourt, Québec, 25 mars, 2021 – BRP Inc. (TSX:DOO; NASDAQ:DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et la période de douze mois terminés le 31 janvier 2021. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [SEDAR](#), ainsi que sur la section [Rapport trimestriels](#) du site web de BRP.

« Nous sommes très satisfaits de nos résultats du quatrième trimestre qui ont conclu l'exercice 2021 en force. Nous avons enregistré des résultats records pour l'année grâce à l'habileté de notre équipe à mettre des initiatives en place rapidement permettant d'atténuer l'impact de la pandémie tout en positionnant l'entreprise afin qu'elle puisse tirer profit de la forte demande des consommateurs. Notre solide départ du début d'année a été accéléré par un afflux de nouveaux clients dans notre secteur d'activités. Ce niveau de demande sans précédent a mené à une croissance annuelle de 25 % de la vente au détail de nos produits de sports motorisés en Amérique du Nord », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction.

« L'exercice 2022 a également connu un bon départ. Nous constatons une forte demande continue en matière de ventes au détail, et ce, dans toutes nos gammes de produits. De plus, nous effectuons des investissements stratégiques dans de nouveaux produits, dans notre capacité de production et dans l'électrification de notre portefeuille de produits actuels, ce qui augure bien pour l'avenir. Nous sommes dans une bonne position afin de livrer une autre excellente année avec une croissance prévue de 35 % à 48 % du BPA normalisé dilué. »

« Je tiens à remercier nos employés, nos fournisseurs et nos concessionnaires pour leur agilité, leur dévouement et leur résilience au cours de cette dernière année. Leur travail acharné nous a permis d'obtenir des résultats exceptionnels au cours de l'exercice 2021. Nous sommes enthousiastes face à l'avenir avec nos nombreux projets en cours, y compris notre investissement dans les véhicules électriques », a conclu M. Boisjoli.

Faits saillants du trimestre et de la période de douze mois terminés le 31 janvier 2021

Les **revenus** ont augmenté de 199,2 millions de dollars, ou 12,3 %, pour se chiffrer à 1 815,1 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 janvier 2021, comparativement à 1 615,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2020. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de produits et à la baisse des programmes de vente en raison du contexte de vente au détail solide, facteurs contrebalancés en partie par la fluctuation défavorable de 19 millions de dollars des taux de change.

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 30 % pour le **trimestre** terminé le 31 janvier 2021 par rapport au trimestre terminé le 31 janvier 2020. L'augmentation est principalement attribuable aux ventes de motoneiges, de VCC et de VTT. Les ventes au détail de bateaux en Amérique du Nord ont augmenté de 48 % par rapport au trimestre terminé le 31 janvier 2020.

La **marge brute** a augmenté de 118,2 millions de dollars, ou 30,8 %, pour se chiffrer à 501,9 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 janvier 2021, comparativement à 383,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2020. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation défavorable de 21 millions de dollars des taux de change. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 400 points de base, passant de 23,7 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020 à 27,7 %. L'augmentation tient principalement aux prix

favorables et aux variations des programmes de vente en raison du contexte de vente au détail solide ainsi qu'à une hausse du volume de vente des produits saisonniers, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des coûts du transport et de la logistique et par une fluctuation défavorable des taux de change.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 66,5 millions de dollars, ou 35,7 %, pour atteindre 252,8 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 janvier 2021, comparativement à 186,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2020. Cette augmentation est principalement attribuable à la reprise de provisions de 40,5 millions de dollars liées à un jugement favorable au cours de l'exercice 2020, à la hausse des charges au titre de la rémunération variable des employés et aux investissements continus dans les produits.

Les **revenus** ont diminué de 99,8 millions de dollars, ou 1,6 %, pour se chiffrer à 5 952,9 millions de dollars pour l'**exercice** terminé le 31 janvier 2021, comparativement à 6 052,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2020. La diminution des revenus est principalement attribuable à la baisse du volume de produits toutes saisons et de produits saisonniers en raison de la suspension temporaire de la production pendant une partie du premier semestre de l'exercice 2021 à la suite des mesures mises en place par certains gouvernements en réaction à la COVID-19, ainsi qu'à la baisse du volume de ventes de produits du secteur Groupe marin découlant de la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude E-TEC. La diminution a été contrebalancée en partie par la baisse des programmes de vente en raison du contexte de vente au détail solide, par la hausse du volume de vente de PAV liés aux véhicules récréatifs et par la fluctuation favorable des taux de change de 3 millions de dollars.

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 25 % pour l'**exercice** terminé le 31 janvier 2021, par rapport à l'exercice terminé le 31 janvier 2020, essentiellement en raison d'une augmentation des ventes de VCC, de VTT et de motoneiges. Les ventes au détail de bateaux en Amérique du Nord ont augmenté de 10 % par rapport à l'exercice terminé le 31 janvier 2020.

La **marge brute** a augmenté de 18,3 millions de dollars, ou 1,3 %, pour se chiffrer à 1 472,3 millions de dollars pour l'**exercice** terminé le 31 janvier 2021, comparativement à 1 454,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2020. Cette augmentation de la marge brute comprend l'incidence défavorable de 21 millions de dollars des taux de change. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 70 points de base, passant de 24,0 % pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020 à 24,7 %. L'augmentation tient principalement aux prix favorables et aux variations des programmes de vente en raison du contexte de vente au détail solide, facteurs contrebalancés en partie par la sous-absorption des coûts fixes découlant de la suspension temporaire de la production, par les coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude E-TEC et par la hausse des coûts de main-d'œuvre, du transport et de la logistique.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 157,0 millions de dollars, ou 18,5 %, pour atteindre 1 006,7 millions de dollars pour l'**exercice** terminé le 31 janvier 2021, comparativement à 849,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2020. L'augmentation est essentiellement attribuable à la charge de perte de valeur comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 pour le secteur Groupe marin et aux coûts de restructuration pour un

total de 214,4 millions de dollars, facteurs contrebalancés en partie par les initiatives de réduction des coûts visant à limiter l'incidence de la COVID-19.

PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR SECTEUR

Groupe sports motorisés

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 54,6 millions de dollars, ou 7,7 %, pour se chiffrer à 759,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, comparativement à 705,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2020. L'augmentation s'explique principalement par la composition favorable des ventes de VCC et une diminution des programmes de ventes attribuable au contexte de vente au détail solide. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse du volume de ventes de V3R en raison d'un changement apporté au calendrier de production par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 et à l'incidence défavorable de 8 millions de dollars des taux de change.

Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 30 pour cent à 40 pour cent par rapport au trimestre terminé le 31 janvier 2020.

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 128,7 millions de dollars, ou 23,7 %, pour se chiffrer à 671,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, comparativement à 542,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2020. L'augmentation est attribuable à une hausse du volume de vente de motoneiges et de motomarines, à une baisse des programmes de vente en raison du contexte de vente au détail solide et aux prix favorables. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable de 9 millions de dollars des taux de change.

Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 20 pour cent à 30 pour cent, par rapport au trimestre terminé le 31 janvier 2020.

PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM

Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 41,5 millions de dollars, ou 19,2 %, pour se chiffrer à 257,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, comparativement à 215,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2020. L'augmentation tient principalement à la hausse du volume de PAV liés aux VCC, aux VTT et aux motoneiges découlant de la vigueur des ventes au détail et à l'augmentation des revenus liés aux pièces de rechange en raison d'une utilisation accrue par les consommateurs.

Groupe marin

Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont diminué de 28,2 millions de dollars, ou 17,9 %, pour se chiffrer à 129,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, comparativement à 157,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 janvier 2020. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude E TEC, qui a donné lieu à une baisse du volume de ventes de moteurs hors-bord.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 19 avril 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 5 avril 2021. Le versement de chaque dividende trimestriel est assujéti à la déclaration de celui-ci par le conseil d'administration. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

Perspectives pour l'année financière 2022

Le tableau ci-dessous présente les cibles financières de BRP pour l'année financière 2022:

Éléments financiers	AF21	Perspective AF22 ³ vs AF21
Revenus		
Produits toutes saisons	2,824,2 \$	Hausse de 35 % à 40 %
Produits saisonniers	1,825,0 \$	Hausse de 20 % à 25 %
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	882,8 \$	Hausse de 10 % à 15 %
Marin	420,9 \$	Hausse de 18 % à 23 %
Revenus totaux de la Société	5,952,9 \$	Hausse de 25 % à 30 %
BAIIA normalisé¹	999,0 \$	Hausse de 22 % à 30 %
Taux d'imposition effectif ^{1,2}	25,9 %	26,0 % à 26,5 %
Bénéfice dilué par action normalisé¹	5,39 \$	Hausse de 35 % à 48 % (7,25 \$ à 8,00 \$)
Bénéfice net	362,9	~630 M\$ à 695 M\$

Autres hypothèses pour les perspectives de l'AF22:

- Charge d'amortissement : ~280 M\$
- Frais financiers nets normalisés : ~75 M\$
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~87 M d'actions
- Dépense d'immobilisation : ~575 M\$ à 600 M\$

¹Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

²Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

³Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin de ce communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient affecter les cibles ci-dessus et les hypothèses sous-jacentes aux perspectives financières pour l'AF22.

Données sur le bénéfice net

	Trimestres terminés les		Exercices terminés les		
	31 janvier 2021	31 janvier 2020	31 janvier 2021	31 janvier 2020	31 janvier 2019
(en millions de dollars canadiens)					
Revenus par catégorie					
Groupe sports motorisés					
Produits toutes saisons	759,7 \$	705,1 \$	2 824,2 \$	2 791,7 \$	2 240,6 \$
Produits saisonniers	671,4	542,7	1 825,0	1 901,4	1 803,5
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	256,8	215,4	882,8	799,8	707,5
Groupe marin	127,2	152,7	420,9	559,8	492,2
Total des revenus	1 815,1	1 615,9	5 952,9	6 052,7	5 243,8
Coût des ventes	1 313,2	1 232,2	4 480,6	4 598,7	3 990,4
Marge brute	501,9	383,7	1 472,3	1 454,0	1 253,4
<i>En pourcentage des revenus</i>	27,7 %	23,7 %	24,7 %	24,0 %	23,9 %
Charges d'exploitation					
Vente et marketing	102,2	88,9	332,5	382,5	336,9
Recherche et développement	78,9	64,7	242,3	238,4	221,7
Frais généraux et administratifs	71,2	68,5	230,5	256,9	214,7
Autres charges (revenus) d'exploitation	0,5	(35,8)	24,3	(28,1)	7,5
Charge de perte de valeur	—	—	177,1	—	—
Total des charges d'exploitation	252,8	186,3	1 006,7	849,7	780,8
Bénéfice d'exploitation	249,1	197,4	465,6	604,3	472,6
Frais financiers nets	23,5	24,6	100,2	88,7	73,9
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	(99,3)	9,5	(118,9)	9,9	69,8
Bénéfice avant impôt	324,9	163,3	484,3	505,7	328,9
Charge d'impôt	60,7	45,1	121,4	135,1	101,6
Bénéfice net	264,2 \$	118,2 \$	362,9 \$	370,6 \$	227,3 \$
Montant attribuable aux actionnaires	264,3 \$	118,4 \$	363,4 \$	371,4 \$	227,0 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1) \$	(0,2) \$	(0,5) \$	(0,8) \$	0,3 \$
BAIIA normalisé¹	313,1 \$	221,8 \$	999,0 \$	804,4 \$	655,9 \$
Bénéfice net normalisé¹	162,8 \$	100,2 \$	477,0 \$	358,4 \$	308,6 \$

¹Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Autres données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres terminés les		Exercices terminés les		
	31 janvier 2021	31 janvier 2020	31 janvier 2021	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Revenus par territoire					
États-Unis	944,6 \$	856,2 \$	3 306,5 \$	3 321,2 \$	2 817,1 \$
Canada	296,9	238,9	923,4	951,8	845,5
International ¹	573,6	520,8	1 723,0	1 779,7	1 581,2
	1 815,1 \$	1 615,9 \$	5 952,9 \$	6 052,7 \$	5 243,8 \$
Dividendes déclarés par action	0,11 \$	0,10 \$	0,11 \$	0,40 \$	0,36 \$
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	87 440 713	88 617 489	87 519 856	92 760 943	98 291 845
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	89 508 263	89 888 161	88 604 984	93 813 815	99 588 888
Bénéfice par action – de base	3,02 \$	1,34 \$	4,15 \$	4,00 \$	2,31 \$
Bénéfice par action – dilué	2,95	1,32	4,10	3,96	2,28
Bénéfice normalisé par action – de base ²	1,86	1,13	5,46	3,87	3,14
Bénéfice normalisé par action – dilué ²	1,82	1,12	5,39	3,83	3,10

¹International s'entend de tous les pays sauf les États-Unis et le Canada.

²Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Conférence téléphonique et webdiffusion

Aujourd'hui, à 9 h (HAE), BRP Inc. tiendra une [conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son quatrième trimestre de l'année financière 2021. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement 8886898), composez 1-833-449-0987 (sans frais en Amérique du Nord). [Cliquez ici pour les numéros d'accès international.](#)

Le rapport de gestion, les états financiers et la présentation de la webdiffusion sur les résultats du quatrième trimestre de l'exercice financier 2021 de la Société sont disponibles sur la section [Rapports trimestriels](#) du site web de BRP et sa notice annuelle se retrouve dans la section [Rapports annuels](#).

À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans l'industrie des véhicules de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux; notre succès repose sur plus de 75 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à notre clientèle. Notre gamme de produits de pointe et distinctive comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft, Manitou, Quintrex, les systèmes de propulsion marine Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir. Nous complétons nos gammes de produits avec des pièces, des accessoires et vêtements afin d'améliorer pleinement l'expérience de conduite. Avec des ventes annuelles de 6,0 milliards de dollars canadiens provenant de plus de 130 pays, notre main-d'œuvre mondiale compte plus de 14 500 personnes ingénieuses et motivées.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Evinrude, Manitou, Alumacraft, Quintrex, Stacer, Savage et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations relatives à l'année financière 2022, incluant les perspectives de la Société et ses hypothèses connexes (notamment les revenus, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice normalisé par action, le bénéfice net, la charge d'amortissement, les frais de financement net ajustés, le nombre moyen pondéré d'actions dilué et la dépense d'immobilisation), la capacité de la Société à livrer des résultats solides, ses prévisions du maintien d'une forte demande pour l'ensemble de ses gammes de produits et son plan d'investissements stratégiques dans de nouveaux produits, dans sa capacité de production et dans l'électrification de son portefeuille de produits actuels, les énoncés se rapportant à la déclaration et paiement de dividendes, les énoncés se rapportant aux plans actuels et futurs de la Société et d'autres déclarations sur la Société qui portent sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions actuels et futurs de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances actuelles et futures des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la croissance prévue de la demande pour les produits et les services sur les marchés dans lesquels la Société offre ses produits, les activités de recherche et développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives, notamment les facteurs suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de Risque » de la notice annuelle de la Société: l'incidence de conditions économiques défavorables, comme celles découlant de la crise sanitaire actuellement occasionnée par le coronavirus (connu sous le nom de COVID-19), notamment sur les dépenses à la consommation, les activités de la Société, son approvisionnement et ses chaînes de distribution, la disponibilité du crédit et la main-d'œuvre de la Société; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; la défaillance de systèmes de technologie de l'information ou une atteinte à la sécurité; les ventes et les activités internationales de la Société; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les

fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes de la Société; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la concurrence subie par les gammes de produits de la Société; l'incapacité de la Société de mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de croissance; l'incapacité de maintenir des contrôles internes efficaces à l'égard de l'information financière et de produire des états financiers fiables dans les délais prescrits; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de la Société; une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; l'incapacité de la Société à bien gérer les niveaux des stocks; la violation de droits de propriété intellectuelle et les litiges connexes; l'incapacité de la Société de mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou de répondre à la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations dans l'infrastructure de transport et d'expédition; le manquement aux engagements contenus dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; la dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; la détérioration des relations avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; l'absence d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice par la Société de ses activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante de Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), ainsi que de Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l. (« Bain Capital »); les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital, les administrateurs, les dirigeants ou les membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse ainsi qu'en préparant ses cibles financières pour l'année fiscale 2022, incluant : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une légère baisse de quelques points de pourcentage à un niveau se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent; une part de marché qui restera constante ou augmentera modérément, pas de détérioration et une stabilisation relativement rapide de la situation économique mondiale et nord-américaine, notamment en ce qui concerne la crise actuelle de la COVID-19; toute augmentation des taux d'intérêt sera modeste ; les devises resteront proches des niveaux actuels ; l'inflation restera conforme aux attentes des banques centrales dans les pays où la Société fait des affaires ; les marges actuelles de la Société, à l'exclusion de l'impact de la cessation des activités relatives aux moteurs hors-bord Evinrude E-TEC et de la COVID-19, resteront à leurs niveaux actuels ou augmenteront ; la base d'approvisionnement continuera d'être en mesure de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus à des conditions commercialement acceptables en temps opportun ; il n'y aura pas de changements importants dans les lois fiscales ou les accords ou traités de libre-échange applicables à la Société ; aucune barrière commerciale ne sera imposée entre les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités; et l'absence de conditions météorologiques exceptionnellement défavorables, en particulier pendant les saisons de pointe. BRP met en garde contre le fait que ses hypothèses pourraient

ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire actuelle de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris les revenus normalisés, la marge brute normalisée, le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action.

Les revenus normalisés et la marge brute normalisée sont présentés afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière de la Société de façon continue en excluant des éléments comme les coûts liés à la réduction progressive de la production, qui sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle actuelle de la Société. Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, le gain ou la perte découlant d'un litige et les frais connexes à l'acquisition, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Les revenus normalisés s'entendent des revenus avant les éléments normalisés. La marge brute normalisée s'entend de la marge brute avant les éléments normalisés. Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge

d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour exclure certains éléments d'impôts spécifiques. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du présent communiqué de presse pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Exercices terminés les		
	31 janvier 2021	31 janvier 2020	31 janvier 2021	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Bénéfice net	264,2 \$	118,2 \$	362,9 \$	370,6 \$	227,3 \$
Éléments normalisés					
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	(103,0)	9,9	(121,8)	10,4	69,8
Coûts de transaction et autres charges connexes ²	0,2	0,6	1,5	2,9	2,7
Coûts de restructuration et coûts connexes ³	—	(0,3)	7,5	1,7	1,3
Charge de perte de valeur ⁴	—	—	177,1	—	—
(Profit) perte découlant d'un litige ⁵	—	(40,4)	(4,0)	(40,0)	1,3
Coûts de transaction sur la dette à long terme	—	—	12,7	—	8,9
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord <i>Evinrude</i> ⁶	2,0	—	96,1	—	—
Incidence de la pandémie de COVID-19 ⁷	(1,7)	—	10,6	—	—
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	—	—	(12,7)	—	—
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(12,2)	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	1,1	1,2	4,4	3,6	1,2
Autres éléments	—	0,9	0,6	0,9	(0,1)
Ajustement au titre de l'impôt	—	10,1	(45,7)	8,3	(3,8)
Bénéfice net normalisé¹	162,8	100,2	477,0	358,4	308,6
Charge d'impôt normalisée ¹	60,7	35,0	167,1	126,8	105,4
Frais financiers ajustés ^{1, 8}	26,2	24,9	107,3	90,9	68,0
Produits financiers ajustés ^{1, 8}	(2,7)	(0,3)	(7,6)	(2,2)	(2,2)
Dotation à l'amortissement ajustée ^{1, 9}	66,1	62,0	255,2	230,5	176,1
BAIIA normalisé¹	313,1 \$	221,8 \$	999,0 \$	804,4 \$	655,9 \$

¹Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

²Coûts liés aux regroupements d'entreprises.

³La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

⁴Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2021, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur de 177,1 millions de dollars qui se rapporte au secteur Groupe marin.

⁵La Société était partie à des litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents.

⁶Au cours du trimestre et de l'exercice terminés le 31 janvier 2021, la Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude E-TEC qui comprennent notamment des incitatifs liés aux ventes au détail, des coûts de restructuration ainsi que d'autres coûts de sortie.

⁷Coûts marginaux liés à la pandémie de COVID-19 qui comprennent notamment le coût de la main-d'œuvre lié aux mises à pied temporaires.

⁸Ajustés en fonction des coûts de transaction sur la dette à long terme et des gains et des pertes comptabilisés en résultat net relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

⁹Ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises au moyen de regroupements d'entreprises.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les revenus et les revenus normalisés et le rapprochement entre la marge brute et la marge brute normalisée¹.

	Trimestres terminés les		Exercices terminés les		
	31 janvier 2021	31 janvier 2020	31 janvier 2021	31 janvier 2020	31 janvier 2019
(en millions de dollars canadiens)					
Revenus	1 815,1 \$	1 615,9 \$	5 952,9 \$	6 052,7 \$	5 243,8 \$
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord <i>Evinrude</i> ²	(9,6)	—	31,9	—	—
Revenus normalisés¹	1 805,5 \$	1 615,9 \$	5 984,8 \$	6 052,7 \$	5 243,8 \$
Marge brute	501,9 \$	383,7 \$	1 472,3 \$	1 454,0 \$	1 253,4 \$
<i>En pourcentage des revenus</i>	27,7 %	23,7 %	24,7 %	24,0 %	23,9 %
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord <i>Evinrude</i> ²	2,1	—	66,3	—	—
Incidence de la pandémie de COVID-19 ³	(1,7)	—	10,6	—	—
Marge brute normalisée¹	502,3 \$	383,7 \$	1 549,2 \$	1 454,0 \$	1 253,4 \$
<i>En pourcentage des revenus normalisés</i>	27,8 %	23,7 %	25,9 %	24,0 %	23,9 %

¹Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

²Au cours du trimestre et de l'exercice terminés le 31 janvier 2021, la Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des incitatifs liés aux ventes au détail, des coûts de restructuration ainsi que d'autres coûts de sortie.

³Coûts marginaux liés à la pandémie de COVID-19 qui comprennent notamment le coût de la main-d'œuvre lié aux mises à pied temporaires.

-30-

Demande média :

Elaine Arsenault
Conseillère principale,
Relations avec les médias
Tél. : 514-238-3615
media@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Relations investisseurs
Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com